

Toponymie et conscience territoriale

Donner un nom à un objet, à une personne ou à un lieu, c'est en confirmer l'existence. C'est insuffler une vie nouvelle à un *mot* qui devient un *nom* ; c'est lui reconnaître une personnalité. Créer, utiliser et consigner un nom de lieu c'est en faire un moyen de communication et lui offrir un espace privilégié dans la conscience et la mémoire collectives. Nommer le monde qui est le nôtre est donc une vaste et noble tâche à laquelle se consacre une science bien particulière, la toponymie, une science qui a son vocabulaire et ses méthodes spécifiques mais aussi des principes de gestion qui lui sont propres. En effet, les noms de lieux, comme outils de communication, doivent être soumis à certaines normes, pour assurer qu'ils remplissent correctement leur fonction de localisation et d'orientation, car telle est leur utilité première.

Il convient d'ajouter que les toponymes tirent leur noblesse, si l'on peut dire, d'une fonction complémentaire mais essentielle, celle de consigner une information d'une grande richesse sur les lieux qu'ils désignent, sur la société qui les a créés, sur les événements qui ont présidé à leur naissance, à leur diffusion, à leur évolution. La toponymie est le langage du territoire. Elle livre, par son vocabulaire, une information qui dit le pays dans ses innombrables facettes, raconte son histoire, sa géographie, décline ses beautés, ses espoirs, ses craintes parfois. Elle constitue un témoin du pays dans ses dimensions spatiales et temporelles.

Aussi, pour peu que l'on fasse l'effort de décrypter le sens et l'origine des noms de lieux, ce que permettent de plus en plus les outils d'information produits par la Commission de toponymie, on constate que les noms de lieux du Québec sont dépositaires de renseignements sur une grande variété d'éléments constitutifs de la personnalité du territoire québécois. Traverser le Québec, c'est voir défiler un long cortège de noms qui révèle la diversité géographique du pays, c'est admirer le kaléidoscope de sa faune et de sa flore. C'est découvrir, à travers ses noms, la personnalité de chacune des régions du pays, ses caractéristiques tant physiques qu'humaines et, parmi celles-ci, l'apport précieux de communautés culturelles auxquelles la toponymie récente rend de plus en plus justice. C'est aussi assister à l'énumération des noms de régions, de villes, de villages, de parcs, de chemins, de divisions administratives de divers ordres, bref c'est se familiariser avec la structure territoriale du pays. Traverser le Québec, c'est redécouvrir des termes et des expressions d'un langage populaire que la toponymie sauve de l'oubli. C'est aussi, en remontant le temps, visiter le panthéon des grands personnages mais également de modestes citoyens qui ont apporté leur contribution au développement et à la consolidation de la société québécoise.

Pluriel à plusieurs égards, le message de la toponymie du Québec contribue donc à rappeler le passé, à refléter le présent de la société québécoise et même parfois à porter le regard sur son avenir. Ainsi, les noms de lieux constituent, pour ainsi dire, des ambassadeurs de la conscience territoriale, ce sentiment que tout citoyen responsable doit entretenir et développer, en le rattachant à ses racines et en le mettant au service des projets collectifs.

Les noms de lieux sont à la fois en amont et en aval de cette conscience. D'une part, ils nourrissent l'indispensable connaissance du territoire et de son évolution qui doit constituer la base de tout engagement dans le développement du Québec et de chacune de ses régions. Aussi, ils facilitent, dans le cadre de cette mission, une intéressante familiarisation

avec la petite histoire, souvent nécessaire à la compréhension des sensibilités locales et régionales. La toponymie alimente donc la conscience territoriale qui se doit d'être bien informée du vocabulaire qui décline les lieux du pays.

D'autre part, une bonne connaissance de la géographie et de l'histoire du Québec est à son tour susceptible de nourrir adéquatement sa nouvelle toponymie, celle qui, au jour le jour, nomme les éléments du territoire jusqu'ici anonymes, lacs, ruisseaux et montagnes, ou nouvellement créés, parcs, régions administratives et voies de circulation. Cette relation est indispensable pour que la toponymie du Québec conserve ses lettres de noblesse, pour qu'elle continue à refléter la richesse, la beauté et l'originalité de son territoire.

La conscience territoriale, comme le territoire qui en est l'objet et comme la société qui l'habite, est complexe, plurielle et en constante évolution. Elle se consolide par une adéquation progressive entre le territoire et la société, par le dialogue qui les unit, un dialogue dont la toponymie constitue un des langages essentiels. On constate que, depuis quelques décennies, la société québécoise a évolué vers une nouvelle pluralité. Les sociétés plurielles sont des sociétés riches ; cela dit, l'identification de dénominateurs communs entre les éléments qui les composent n'en est que plus importante.

Au Québec, l'usage de la langue française est un de ces dénominateurs qui constituent le ciment de la société. La politique toponymique du Québec est le reflet de cette situation, en respectant les principes et règles de la Charte de la langue française tout en faisant droit aux toponymes de diverses origines qui, chaque fois que possible, sont conservés dans leur forme originelle. Les noms de lieux du Québec sont des témoins éloquents de cette double préoccupation. Ce faisant, la toponymie appuie une conscience territoriale responsable et généreuse, elle la nourrit, elle *est* une conscience territoriale.

Il faut mériter son territoire, le respecter, le comprendre, en décoder le contenu et la mémoire qu'il recèle. Il faut apprendre à la jeunesse québécoise qu'une des voies d'accès à la connaissance du territoire réside dans la toponymie. Au temps où l'on enseignait une géographie de nomenclature faite de listes de noms à mémoriser, on faisait apprendre par cœur les noms de villes, de capitales, de régions, de rivières, les plus grandes d'abord, sans se soucier du témoignage dont ils étaient porteurs. La géographie inventorielle a maintenant cédé la place à une géographie explicative. Dès lors, la toponymie, qui constitue le vocabulaire propre des sciences de la terre, ajoute sa contribution à la connaissance du territoire, de son histoire, de sa géographie, du sens qu'il faut lui reconnaître comme assise d'une société de plus en plus consciente de son identité. La fonction pédagogique de la toponymie, dûment valorisée, apporte donc sa contribution à la consolidation de la conscience territoriale, base essentielle de la cohésion et de la cohérence d'une société.

En termes de géographie appliquée, puisque, en définitive, toute science doit déboucher sur l'action, l'élément essentiel et indispensable, c'est le *sens du lieu*, basé sur l'intelligence raisonnée des paysages, des régions, des *pays* au sens originel du terme, de leurs relations, de leurs complémentarités, des images qui s'en dégagent et même de leurs tensions ; ajoutons : tels qu'exprimés par la toponymie.

Ces éléments objectifs et subjectifs du territoire sont éloquemment exprimés par les innombrables noms de lieux du Québec qui constituent un trésor toponymique d'environ un tiers de million d'appellations, davantage qu'il y a de mots dans la langue française. C'est dire le nombre de témoignages de tous ordres et de toutes dimensions de la réalité spatio-

temporelle qui est celle du Québec. Or, le Québec est encore, dans une large mesure, un territoire innommé. Sur le million de lacs, ou presque, qui ponctuent le pays, moins de 10% ont un nom reconnu. D'innombrables rivières coulent encore dans l'anonymat.

La reconnaissance de l'importance de la toponymie constitue donc une responsabilité que partagent l'État et la population pour poursuivre la mission aussi noble qu'indispensable de nommer le pays et ainsi consolider une conscience du territoire qui *sait dire le pays* et chacune de ses parties. La Commission de toponymie du Québec répond à cette mission gouvernementale avec la compétence spécifique indispensable à cette tâche jugée essentielle par les instances internationales du plus haut niveau. *Noms et lieux du Québec* exprime de façon éloquente la manière dont l'autorité toponymique du Québec apporte sa contribution à l'affermissement de la conscience territoriale en mettant à la disposition du public la démonstration de la qualité et de la richesse du trésor toponymique québécois.

La conscience territoriale qu'exprime la toponymie constitue une condition incontournable pour que se développe une saine gestion des relations entre une société et le territoire qui est le sien. A l'heure où la société québécoise poursuit une interrogation identitaire et où elle tente à travers diverses instances d'adapter son projet de société au nouveau contexte mondial, aucun message identitaire ne doit être négligé. Celui qui émane de la toponymie mérite donc l'attention de tous ceux et celles qui croient aux valeurs fondamentales qui caractérisent la société québécoise.

La manière dont un peuple et l'État qui en gère l'environnement respectent leur toponymie donne la mesure de cette conscience territoriale dont aucun pays ne peut faire l'économie puisqu'elle est l'expression en même temps qu'une condition et même une garantie de son existence. La publication, en 2006, d'une version révisée de l'ouvrage *Noms et lieux du Québec* avait été en quelque sorte la démonstration, appuyée par les quelque six mille témoignages qu'il recèle, que la toponymie du Québec, officialisée par une autorité responsable, est l'expression vivante d'une conscience territoriale issue du peuple québécois.

Henri Dorion
Mai 2007